ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maltraitance

Question écrite n° 73825

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la formation des professionnels de l'enfance, notamment des enseignants, à la prise en charge des violences envers les enfants. En effet, cette formation, quand elle existe, ressemble plus à de l'information qu'à une réelle formation. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin d'assurer une bonne formation des professionnels de l'enfance à la prise en charge des enfants maltraités.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73825
Rubrique : Enfants
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8670